

Info coronavirus Covid-19

Mise à jour : Lundi, 30 mars, 2020 - 16:37

Point de situation sanitaire lundi 30 mars à 15 h

- **0 nouveau cas** lundi 30 mars à 15 heures sur 45 tests effectués.
- **15 cas confirmés** de Covid-19 en Nouvelle-Calédonie, au total. Ces personnes sont placées en isolement au Médipôle. L'une d'elles est en réanimation.
- Parmi ces 15 cas, **14 sont liés à des voyageurs**. Un seul cas n'avait pas voyagé hors de la Nouvelle-Calédonie au cours des derniers mois.
- **25 personnes** au centre de quatorzaine de Dumbéa.
- **1 758 personnes** en autoconfinement (à domicile ou dans des hôtels). La DASS a pris en charge l'analyse sanitaire des personnes confinées dans les hôtels. Les sorties sont en cours.

L'essentiel de l'actualité

- Un **plan de rapatriement** s'organise pour **les résidents calédoniens** identifiés à l'étranger et en **Métropole**. **Ceux qui ne se sont pas encore manifestés** via le +687 207 714, les ambassades, la Maison de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud, etc. sont invités à se signaler via le formulaire ci-dessous :



Formulaire de signalement

- Un **numéro vert** dédié aux questions des entreprises est ouvert depuis ce **lundi 30 mars** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Une **continuité pédagogique des enseignements** a été mise en place durant cette période de confinement. Les travaux pédagogiques remis ont pour objectif de **maintenir un lien entre l'élève et l'école** et ne font l'objet d'**aucune évaluation** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Des **dispositifs spécifiques de solidarité** sont mis en place à destination des **personnes les plus vulnérables** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- L'arrêté sur les **mesures de confinement et les activités économiques autorisées** est en vigueur : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).
- Chacun doit être muni soit d'une attestation professionnelle, soit d'une attestation de déplacement dérogatoire pour se déplacer durant la période de confinement. **Attention, le modèle d'attestation de déplacement dérogatoire a changé depuis ce jour** : [PLUS D'INFOS CLIQUER ICI](#).

Attestations à télécharger :

 [Attestation professionnelle de déplacement.pdf](#)

 [Attestation professionnelle de déplacement.docx](#)

 [Attestation de déplacement dérogatoire.pdf](#)

NUMÉROS UTILES

En cas de symptômes : appelez le 15

Questions sanitaires relatives au coronavirus Covid-19

05 02 02 (de 8 h à 17 h)

Numéro vert spécial " économie des entreprises"

05 03 03 (de 8 h à 16 h)

Questions relatives aux déplacements internationaux

05 05 05 (Numéro vert) ou depuis l'étranger +687 207 714 (24 h sur 24)

Questions relatives aux règles de confinement


26 63 26 (de 6 h à 16 h)

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

 [Attestation professionnelle de déplacement.pdf](#) (174.52 Ko)

 [Attestation professionnelle de déplacement.docx](#) (54.4 Ko)

 [Attestation de déplacement dérogatoire.pdf](#) (73.51 Ko)

 [Attestation de déplacement dérogatoire.docx](#) (73.07 Ko)



Infos Covid-19



Infos rapatriement



Établissements et commerces fermés



Services de la Nouvelle-Calédonie



Auto-confinement et quatorzaine



Infos santé



Infos soignants



Infos travail / emploi



Infos scolarité / formation



Infos vie quotidienne



Infos économie



Infos transports



Main facts



Vidéos, Dépliants et Affiches



Espace presse



Abonnez-vous aux Flux RSS



Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication

LIENS UTILES



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie



service-public
.nc
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Plus de
confort
&
plus
d'économies

N°VERT 05 06 05



OBSERVATOIRE DES PRIX
de la Nouvelle-Calédonie



internet-signalement.gouv.fr

Portail officiel de signalement des contenus illicites en ligne



Géo rep

Portail de l'information géographique
de la Nouvelle-Calédonie

Emploi

gouv.nc

Déposez vos offres en ligne,
c'est simple !



CONGRÈS
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie



service-public
.nc
LE PORTAIL DES ADMINISTRATIONS CALÉDONIENNES



Contact



Emplois



Marchés publics



Plan du site



Accessibilité